L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT, DU CONSEIL-GENERAL ET DE LA TROISIEME MUNICIPALITE.—NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 6 DECEMBRE 1843.

PAR BULLITT, MAGNE & Co.
No. 81, Rue de Chartres.

CONDITIONS DE L'ABEILLE:

ABONNEMENT

Journal quotidien, une année d'avance $12

Journal de la campagne, trois fois par semaine, une année d'avance, 10

Le terme de l'abonnement est pour une année. Aucune souscription, soit au journal entier, soit aux annonces, ne sera considérée comme discontinuée de la part de l'abonné, à moins qu'il n'en ait donné avis par écrit, une semaine avant l'expiration de l'année.

ANNONCES—Une pièce par carré de chaque langue, pour la première insertion, et cinquante cents pour chaque insertion subséquente. Tout changement considérable dans l'annonce originale devra être payé comme une nouvelle annonce. Le carré est de DIX lignes ou moins.

ABONNEMENS pour l'année aux annonces—Les artisans et personnes tenant magasins de détail, 50; les Banques, Compagnies d'Assurances et autres institutions publiques, 100; les agens pour navires, batiments et bateaux à vapeur, 100; les agens pour navires, batiments et bateaux à vapeur, 100; les agens de commerce (laissant la commission), 100. Ces deux dernières classes de souscripteurs aux annonces ne jouissent d'aucun avantage.

Le privilège des souscripteurs aux annonces, qui consiste à n'en payer qu'une fois, et trois fois par semaine, ne sera pas accordé à ceux qui ne paieront pas leurs abonnements d'avance.

Le privilège des souscripteurs aux annonces, qui consiste à n'en payer qu'une fois, et trois fois par semaine, ne sera pas accordé à ceux qui ne paieront pas leurs abonnements d'avance.

LES ANNONCES de naissances et de décès, les articles pour appeler l'attention du public à des ventes d'immeubles, ou à des ventes publiques, les articles signés par des passagers, les annonces de bénéfices &c. &c. doivent payer au taux des annonces ordinaires.

LES ANNONCES qui ne doivent paraître que par intervalles, doivent payer $1 par carré pour chaque insertion.

LES ANNONCES ou articles d'une nature personnelle, lorsqu'ils pourront être admis, paieront le double du prix des annonces ordinaires et d'avance.

LES ANNONCES qui sortiront de la ligne ordinaire des affaires d'un abonné à l'année, telles que ventes à l'enchère par quotité de jugement, ventes de plantations et habitations, maisons ou terrains à vendre, à louer ou à affermer, cachetes marronis, animaux égarés ou égarés &c., lui seront payés au comptant d'avance et aux prix ci-dessus énoncés.

LES ANNONCES qui ne porteront pas la durée de l'insertion seront publiées pendant trois jours et devront être payées en conséquence de cette disposition.

AUCUNE ANNONCE de faillite ne sera publiée, à moins que le prix de l'insertion n'ait été payé d'avance, ou qu'il y ait une réponse.

LES THEATRES et autres endroits ouverts pour l'amusement public, faisant insérer chaque jour de nouvelles annonces, payeront la saison des plaisirs pour 0 $50.

LES ANNONCES de candidatures à des emplois publics et de nature personnelle ou politique, paieront double du prix ordinaire.

CABOTAGE.

POUR LA COTE DONALDSONVILLE et Lafourche—Le beau steamer à passagers MUSIC, capitaine W. C. Wilson, partira tous les samedis matin à 10 heures et retour partira de Donaldsonville tous les mercredis matin à 6 heures. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à LAFOREST & SQUIRES, 25, Vieille Levee

POUR BAYOU LAFOURCHE—Le vapeur ALIZARIN, capitaine A. Bigelow, partira régulièrement aujourd'hui mercredi, à 10 heures A. M. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à J. M. LANDREAUX & Co. No. 11, Front Levee

POUR LOUISVILLE, Cincinnati et tous les ports intermédiaires—Le vapeur WM. PENN, capitaine W. Wilson, partira samedi, 9 du courant, à dix heures A. M. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à HARTWELL, RIDDER & CARMAN, 44 Poydras

POUR LES ATTAKAPAS par l'Atchafalaya—Le nouveau bateau bon marcher et double machine LA FLORENCE, capitaine C. Rainer, partira mercredi, le 6 du courant, à midi précis, il prendra du fret et des passagers pour St. Martinville, la Nouvelle Iberie, Pravel et landing, et toutes les habitations intermédiaires, et remontera le lendemain. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à SM. DARBY, Jr. 21 Vieille Levee.

Le Florence s'en affrète par le capitaine Rainer, de nous annoncer qu'il partira régulièrement, même les mercredis, pour les Attakapas pendant la saison. Idem.

POUR LES ATTAKAPAS par l'Atchafalaya—Le nouveau steamer MARIAN, capitaine Thomas Johnson, partira tous les samedis du courant à 10 heures précises. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à J. M. LANDREAUX & Co. Front Levee, Iberville, Pierre Bertrand, Frank m. Patterson, Baie Bertrand et tous les ports intermédiaires sur l'Teche et l'Atchafalaya. Pour plus de détails s'adresser à bord ou à JOHN HALL, No. 1, Front Levee.

La New Brunswick a été affrétée par le capitaine Johnson pour les beaux aménagements pour passagers. Il a de cette engagé pour faire les voyages des Attakapas durant toute la saison.

Paquebot Régulier, trois fois par semaine. Pour Donaldsonville, et toutes les habitations intermédiaires.

Le steamer bon marcheur MISSOURI, capitaine Bullitt, commencera ses voyages réguliers, aujourd'hui, 7 du courant, et les continuera durant toute la saison, partira de la Nouvelle Orleans tous les Mercredis et Vendredis à dix heures A. M., et au retour, partira de Donaldsonville, tous les Mardis, jeudis et samedis à huit heures A. M. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à BRAUD & LANDRY.

N. B.—Le propriétaire de ce steamer, désire lui faire des voyages réguliers et il ne sera rien négligé pour mériter le patronnage tant des agens que des habitans. Le public peut être assuré que le bureau de passage qu'il a annoncé ci-dessus et comme il passera sur toutes les habitations à une heure de jour, les personnes qui voudront s'embarquer à bord peuvent être certaines de ne pas être retardées.

Prix du passage, $1 10
Par beurre de vache, 1 00
Par barrile mélasse, 40

Les lettres et petits paquets seront reçus franc de port.

27 nov—1m

POUR LA COTE DONALDSONVILLE. Planteurs et Bien Rouge—Le splendide paquebot à passage MUSIC, capitaine W. C. Wilson, partira tous les mercredis matin, à 10 heures et de Bien Rouge tous les samedis matin à 8 heures. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à LAFOREST & SQUIRES, 25, Vieil Levee

Le Music appartient au capt F. V. Birck et continuera ses voyages de Baton Rouge jusque. Le steamer Hellen sera pris à le remplacer.

20 nov—0p

NOUVEL ARRANGEMENT.

La malle des Etats-Unis, steamer J. BURE, pour Point Coupée, Bayou Sarah et Mandeville, recevra du fret au bassin du nouveau canal. Il y a une barge pour le recevoir. La barge à passagers partira de la batterie de pierre (toll gate) à 8 heures A. M. les samedis et vendredi. Passage: DEUX DIMES (20 cents), et retour, les jeudis et mercredis. Les passagers seront mis au bord de la malle, sans aucun frais, à Bayou Sarah, et ils seront mis au lieu jusqu'à nouvel ordre.

WILLIAMS, WHITMAN & Co. Agens,
31, rue du Camp.

30 nov 0p

PACKET REGULIER ENTRE LA NOUVELLE ORLEANS & BOSTON.

LIGNE DE FAIRFIELD, LINCOLN & co.

Pour partir de la Nouvelle-Orléans tous les dix jours.

Navires Blanchy,	capitaine Rogers.
" Diana,	Freeman.
" Tennessee,	Wiet.
Barque Hannah,	Hewes.
" Sahna,	Burwell.
" Natchez,	Lindsay.
" Hannibal,	Hawkins.

Pour les navires ci-dessus sont de première classe et doublés en cuivre, ils sont construits pour le commerce; ils tirent peu d'eau et sont de bons à manœuvrer; leurs passagers, leurs provisions sont excellentes. Les capitaines sont d'expérience et connaissent et ont très attentivement pour leurs passagers. Ces navires partiront exactement à leur jour de la remorque.

Les marchandises seront reçues seulement à la patronage du public. Pour fret ou passage s'adresser à

HARROD & DARLING,
rue de la Commune.

17 nov

COFFEE ET FICELLE—25 rouleaux corde du Missouri, 25 sacs Coffee double, reçus par le steamer Missouri, à vendre par GEO. & ROB. BUCHANAN & Co.
26 Tchoupitoulas

Ports d'Europe.

POUR LE HAVRE—Le navire Français et fin voilier, bien connu LOUIS XIV, capt. Jugé, est maintenant en chargement pour le port ci-dessus et partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à T. OXNARD Frères, 87, Bourbon.

8 déc—1m

POUR LE HAVRE.—Passage seulement—Le navire fin voilier FRANCIS DEPAU, capitaine Sagaire, partira sous peu. Pour passage seulement, s'adresser à bord ou à T. & S. TOBY & BOGERT, 70, Camp.

8 déc

POUR LE HAVRE — Le navire fin voilier ANDELLE, cap. Gamion, partira pour le port ci-dessus le 25 décembre. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à BLANCHARD, EIMER & Co.
21, Bienville.

4d

POUR LE HAVRE—Le navire ELIZABETH BRUCE, capitaine Day, partira sous peu. Pour fret ou passage s'adresser à LEVI H. GALE, 93 Commune.

23 nov

POUR LE HAVRE—Passage seulement—Le navire fin voilier NORTH CAROLINA, capitaine Dismond, partira sous peu. Pour passage, ayant des beaux aménagements, s'adresser à bord ou à T. & S. TOBY & BOGERT, 70, Camp

22 nov

POUR LE HAVRE—Le beau navire WALPOLE, capitaine Thomas, partira sous peu. Pour fret de 300 balles coton ou passage, s'adresser à L. H. GALE, 93 Commune.

22 nov

POUR LE HAVRE—Le navire ELLEN BROOK, Capt. Lewis, partira sous peu. Pour fret de 200 balles coton ou passage, s'adresser à LEVI H. GALE, 93 Commune.

10 nov

POUR LE HAVRE—Paquebot régulier pour cette ligne fin voilier OLIBRE, capitaine A. M. Coubarès, partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à bord ou à PEYRE & Co., 66, Donaine.

28 nov—Sp

POUR LE HAVRE—Le beau navire RHODE ISLAND, capitaine Howard, partira sous peu. Pour fret de 100 balles de coton ou passage, s'adresser à bord, ou à LEVI H. GALE.

25 nov 93, Commune.

POUR LIVERPOOL — Le navire RHODE ISLAND, capt. Howard, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à FOSDICK & BROTH. 74, Camp.

POUR LIVERPOOL — Le navire TIOGA, capitaine Mortes D. Richer partira sous peu Pour fret de 200 balles coton ou passage, s'adresser à L. H. GALE, 93, Commune

POUR LIVERPOOL — Le navire JAS. A. SHEPHERD, capt. Bouteille, partira sous peu. Pour fret de 300 balles de coton, s'adresser à bord ou à LEVI H. GALE.

22 nov 93 commune

POUR LIVERPOOL—passage seulement — Le navire TACITUS, capt. Cheeves, partira sous peu Pour passage, s'adresser à LEVI H. GALE, 93 Commune

POUR LIVERPOOL—Le navire HOWARD, capitaine Hill, partira sous peu. Pour fret de 100 balles de coton ou passage, s'adresser à bord, ou à LEVI H. GALE.

25 nov 93, Commune

POUR LIVERPOOL — Le navire RHODE ISLAND, capt. Howard, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à FOSDICK & BROTH. 74, Camp.

POUR LIVERPOOL — Le navire MISSISSIPPI, capitaine Bullitt, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à FOSDICK & BROTH. 74 Camp.

POUR BREME—La barque brémoise doublée et chevillée en cuivre J. H. ADAMI, capt. Romers, partira sous peu. Pour balance de fret ou passage, s'adresser à bord ou à SCHMIDT & Co. 86 Bienville

POUR LIVERPOOL—Le navire ROSCOE, capitaine Mortes D. Richer partira sous peu Pour fret de 200 balles coton ou passage, s'adresser à L. H. GALE, 93, Commune

POUR LIVERPOOL — Le navire JAS. A. SHEPHERD, capt. Bouteille, partira sous peu. Pour fret de 300 balles de coton, s'adresser à bord ou à LEVI H. GALE, 93 Commune

POUR LIVERPOOL — Le navire TACITUS, capt. Cheeves, partira sous peu Pour passage, s'adresser à LEVI H. GALE, 93 Commune

On demande un navire pour prendre chargement pour New York. Il sera expédié immédiatement, s'adresser à FOSDICK & BROTHER, 74 Camp.

POUR FRET OU CHARTRE—La barque brémoise KONTINA, capitaine Meyer, cubant de 1100 balles, un bel fort bordé de l'Europe sera prêt à recevoir. S'adresser à SCHMIDT & Co

POUR FRET OU CHARTRE—Le navire fin voilier brémois double et chevillé en cuivre COLUMBUS, capitaine Meyer, cubant de 1100 balles, un bel fort bordé du nord de l'Europe sera prêt à recevoir. S'adresser à SCHMIDT & Co.

ON a besoin d'un navire pour prendre son chargement pour New York, de la ligne des paquebots s'adresser à FOSDICK & BROTH. 74 Camp

POUR FRET OU CHARTRES—Le beau brick MARGARETHA, capitaine Hinrichs, s'adresser à Wm. FREHN & Co. 46, Donaine

POUR FRET OU CHARTRES—Le brick Dennis fin voilier OLIBRE capitaine A. M. Coubarès, pour les conditions, s'adresser à W. PEYRE & Co., 66, Donaine

POUR FRET OU CHARTRE—Le beau navire RHODE ISLAND, capitaine Howard, de 1300 balles. Un bel fort Liverpool serait préféré. Pour les conditions s'adresser à FOSDICK & BROTH. 74 Camp.

A LOUER—Le magasin d'entrepôt, No. 127, rue de la Nouvelle Levee. S'adresser à PETERS & MILLARD, 34 Vieille Levee

A LOUER—Cette belle et vaste MAISON en brique, quatre étages, rue Royale. No 209, entre les rues St. Philippe et Ursulines. Il y a une boulangerie au rez-de-chaussée et toute cette maison est une grande famille. S'adresser au porte à côté chez le consul espagnol. 23 nov—3t

A LOUER—Deux maisons neuves et bien convenables, à deux étages, situées au Faubourg Delaire, rues St. John et Orleyer, possession en sera donnée immédiatement. Pour les conditions, s'adresser à E. & E. DAVIS, 100, rue du Camp.

UNIVERSITE DE ST. LOUIS.

LE REVD. ROZEVALLON, attaché à l'Université de St. Louis, quittera la Nouvelle-Orleans pour St. Louis le 1er. décembre, et se chargera des cours qu'on a intentionné de lui confier. Il prie à ceux qui voudront le prendre à leur service, de lui adresser leurs ordres, et il y sera attentif. Il prie aussi ceux qui ont des enfants à lui confier, de les lui adresser, et il les prendra avec lui. Il donne en ville et chez lui des leçons de français, d'anglais, de latin et de grec, de mathématiques, de botanique et géométrie et des différentes branches qui s'enseignent dans les collèges du pays.

Rue Bourgogne, No. 271. 8 nov—30.

INSTITUTION DE Mme. DESRAYAUX.
(*Ancienne maison de Mme Lavau.*)
PENSIONNAT EXTERNAT.
Rue des Remparts, encognure Bienville.

L'INSTRUCTION générale, en Anglais et en Français, comprend toutes les branches d'études qui doivent concourir à une éducation complète.

L'histoire et la littérature, le calcul et les élémens des sciences exactes sont présentés de manière à développer par degrés le jugement, l'imagination et le goût. Parmi les arts d'agrément, la musique tient toujours le premier rang; elle est cultivée, comme dans toutes les autres, également des professeurs estimés par la régularité obligée du travail des élèves. Une dame, du talent prouvé, est récemment arrivée de Paris, pour compléter le personnel de l'enseignement musical. Les exercices de musique auront lieu, comme les années précédentes, de novembre en avril, le 1er samedi de chaque mois (six heures P. M.) Vers la fin de mai, examen général, et distribution des prix.

NB. M. A. Desrayaux donne en ville, et maintenant seul, leçons de français aux jeunes dames de la Vie Académique, Rue Bourbon, No. 271. 8 nov—30.

ECOLE DE MUSIQUE ELEMENTAIRE
DIRIGÉE PAR
MADAME BOYER ET M. VARNEY.

PAR la méthode d'enseignement simultanée, les jeunes élèves apprendront à lire et à chanter les principes de la musique, les éléments le chant et le solfège. Ils sont promptement en état d'exécuter des chœurs et des morceaux d'ensemble.

Un cours élémentaire pour les enfans et un cours de solfège pour les adultes, plus avancés auront lieu trois fois par semaine, de 4 heures jusqu'à six heures du soir.

Conditions—$4 par mois.

Les cours ont leu chez Made. G. Boyer, rue Conti, entre Dauphine et Bourgogne. 2 oct—90

NOUVEAU PENSIONNAT
EXTERNAT DE JEUNES DEMOISELLES,
Dirigé par
MADE. DUHAMEL.

Rue de l'Esplanade, vis-à-vis celle de Remparts.

L'ETABLISSEMENT est prêt à recevoir des élèves. Toutes les études qui complètent l'éducation d'une jeune personne sont suivies dans la maison.

Les arts d'agrémens: la musique, le piano, le dessin, le dessin, ne seront dans entres par de bons professeurs.

Le prix est modéré. 2 oct—90

AVIS. Mr. J. C. POIRIER, membre de l'Université de France et ancien professeur aux collèges de Juilly, Orléans, Lyon, dont il a d'honorables certificats, étant arrivé depuis quelques mois à la Nouvelle-Orleans et se proposant d'y donner des leçons particulières, à l'honneur d'offrir ses services aux familles. S'adresser à l'un ou à l'autre de MM. les éditeurs de l'Abeille.

13nov—1m J. C. POIRIER.

LEÇONS DE LANGUE FRANÇAISE.

LA CAROCHE peut disposer de quelques heures, pour des données leçons, soit dans les familles, soit dans les pensionnats.

Rue des Remparts, 326, entre Hôpital et Quartier.

4 déc.—6

M. LOUIS SIRET, ancien censeur des études au collège JEFFERSON, et revenu de France à la Nouvelle-Orleans, où il se propose de donner des leçons particulières. Il a l'honneur d'offrir ses services aux familles. S'adresser chez MM. Chauvin & Lafour, rue de Chartres, No. 69. L. SIRET

Compagnie de Banque et de G.z de la Nlle. Orléans

Département du Gaz, 1er. novembre 1843.

AVIS est par le présent donné qu'à partir du 1er. Janvier prochain, le prix du gaz sera réduit à six piastres par mille pieds cubes. E. W. WELLS, Secrétaire

Compagnie et Banque du Canal de la N. Orléans,
Le 30 octobre 1843.

CETTE institution ayant repris ses opérations de Banque et ses transactions avec les tiers, les jours de 9 heures A. M. à 2 heures P. M. et de 4 heures à 6 heures P. M.

Par ordre du Bureau.
N. N. WILKINSON,
31 oct Caissier

CHAUX ET FIERRE DE THOMASTON,
CIMENT ROMAIN ET HYDRAULIQUE,
PLATRE DE PARIS,
CRINS A PLATRER,
BRIQUES A FEU AMERICAINES ET ANGLAISES
Constamment en mains et à vendre en lots au gre des achteurs par
GEORGE BEDFORD,
47, Commune.

LE soussigné ayant reçu par les derniers arrivages de la France et du Nord, un superbe assortiment d'articles variés qu'il offre à vendre à très bas prix, engage ses habitues à venir visiter son magasin.

D. B. MACARTY,
233 rue Bourbon.

31 nov—1m

GRAND DEBALLAGE
De Nouveautés d'Hiver.

LE soussigné s'honneur de prévenir les Dames de la Ville Orleans, qu'il vient de recevoir par les navires Diadem, Tuglioni et Mercantaville, les marchandises ci-après détaillées, qu'il vendra au plus bas de cours.

Mousseline laine, nouveau dessins, croisés, écossais et autres, en soeries pour robes, Brocatelles en soie, grande nouveauté, broches, écharpes, lingeries et manchettes, gants en peau et en soie, dentelle en fil et en coton, velours en soie unie, Satinade de toutes couleurs, indiennes françaises nouveaux dessins, bas en soie et en coton.

Articles de Nord, cotons blancs et écrus, indiennes bon tolet, cotonnades, et damas, &c. &c.

P. IBOS,
Encognure des rues St. Pierre et Bourbon.

A. MOUTON,
GOUVERNEUR DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.
Au Juge de la Paroisse d'Orléans.

ATTENDU la resignation de FELIX LAHATUT, représentant de la paroisse d'Orléans, son siège étant devenu vacant, j'émets par le présent cet ordre informant qu'une élection aura lieu dans ladite paroisse susdite, aux lieux habituels d'élections, le lundi, dix-huitième jour de décembre, pour suppléer à la vacance occasionnée comme il est dit ci-dessus, et que la dite élection sera conduite conformément à la loi.

Donné sous ma signature et le sceau de l'Etat à la Nouvelle-Orléans, ce vingtième jour de novembre de l'année de Notre Seigneur mil huit cent quarante trois et de l'indépendance des Etats-Unis d'Amérique le soixante huitième.

A. MOUTON,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.
[L. S.] ROBERT CARTER NICHOLAS,
21 nov— Secrétaire d'Etat.

QUARTIERS GENERAUX.
Nouvelle Orleans le 20 novembre 1843.
ORDRES GENERAUX No 2.

Conformément aux lois de l'Etat,

1o. Les régiments suivans de la première brigade de la milice de la Louisiane auront:

Les 4e, 21, 42, 43, 44, 45, 46 et 47me, s'assembleront pour une inspection générale dans la plaine des chênes, ville de Lafayette, à midi, le mercredi 20 décembre prochain.

2o. Tous les officiers sont invités à être habillés en grand uniforme.

3o. La Légion de la Louisiane, le bataillon Washington, et le régiment des volontaires de la Louisiane, s'assembleront à leur lieu habituel de rendez-vous pour une inspection générale le lendemain du jour de décembre susdit.

Par ordre du commandant en chef,
JOHN S. ARMAND,
Adjt. et inspecteur général

22 nov—3t

MUNICIPALITE No. 1.
TRESORERIE DU DEPARTEMENT DE LA POLICE.

AVIS est par le présent donné aux contribuables de la Première Municipalité que la collecte des taxes et propriétés foncières et sur esclaves, pour l'année expirant le 3. décembre 1843, commencera le 1er Janvier 1844.

A. J. GUIROT, Trésorier.
21 nov

MAIRIE DE LA NLLE. ORLEANS.
CONSEIL GENERAL.
Séance du 13 Novembre 1843.

Résolu que l'article 2 de l'ordonnance du 3 Juillet 1843 sur le Conseil Général, relative à la taxe sur la marchandise, vivres et autres, soit amendé de telle sorte qu'il devra se lire ainsi:

"Que lorsqu'une maison de commerce se composera de deux ou de plusieurs membres résidant, soit en ville ou autre part, chaque associé devra payer la taxe fixée dans l'article premier, au collecteur des taxes sur les marchandises, toutefois pourvu que le refusera de décliner le nombre et les noms des membres de la maison de commerce ou qui ses associés, lesquels seront tenus de payer chacun deux francs par chaque contravention, et en outre, sur simple ordre du Maire, être déposés de tous droits qu'ils auraient à quoi aux dites propriétés et devront être remboursés par le dit collecteur, et ce, dans le cas où le nombre de ces propriétés sont passés des mains des acquéreurs primitifs ou d'autres mains, le comte de finances recommandé qu'il dit la somme de deux francs de la taxe acquéreurs ou propriétaires qui auraient aimé forfait aux stipulations de leur acte et en mêmes temps votre comte est d'opinion qu'en conséquence de cette forfaiture, les dits acquéreurs ou propriétaires, ils soient requis de payer tant les intérêts arriérés que le capital dû, et votre comité tient revoir les dispositions existantes.

Résolu qu'un délai de trente jours soit accordé à tous acquéreurs ou propriétaires de terrains vendus, avant que la taxe ne soit exigée, et que le Maire, soit et il est par ces présentes autorisé à faire publier et afficher dans les rues, aux quatre coins de la ville, un tel sur le bord de l'Europe sera prêt à recevoir.

Adressez à SCHMIDT & Co

21 nov

POUR FRET OU CHARTRE—Le navire fin voilier brémois double et chevillé en cuivre COLUMBUS, capitaine Meyer, cubant de 1100 balles, un bel fort bordé du nord de l'Europe sera prêt à recevoir. S'adresser à SCHMIDT & Co.

POUR FRET OU CHARTRES—Le beau brick MARGARETHA, capitaine Hinrichs, s'adresser à Wm. FREHN & Co. 46, Donaine

POUR FRET OU CHARTRES—Le brick Dennis fin voilier OLIBRE capitaine A. M. Coubarès, pour son Pour les conditions, s'adresser à W. PEYRE & Co., 66, Donaine

POUR FRET OU CHARTRE—Le beau navire RHODE ISLAND, capitaine Howard, de 1300 balles. Un bel fort Liverpool serait préféré. Pour les conditions s'adresser à FOSDICK & BROTH. 74 Camp.

A LOUER—Le magasin d'entrepôt, No. 127, rue de la Nouvelle Levee. S'adresser à PETERS & MILLARD, 34 Vieille Levee

A LOUER—Cette belle et vaste MAISON en brique, quatre étages, rue Royale. No 209, entre les rues St. Philippe et Ursulines. Il y a une boulangerie au rez-de-chaussée et toute cette maison est une grande famille. S'adresser au porte à côté chez le consul espagnol. 23 nov—3t

A LOUER—Deux maisons neuves et bien convenables, à deux étages situées au Faubourg Delaire, rues St. John et Orleyer, possession en sera donnée immédiatement. Pour les conditions, s'adresser à E. & E. DAVIS, 100, rue du Camp.

UNIVERSITE DE ST. LOUIS.

LE REVD. ROZEVALLON, attaché à l'Université de St. Louis, quittera la Nouvelle-Orleans pour St. Louis le 1er. décembre, et se chargera des cours qu'on a intentionné de lui confier. Il prie à ceux qui voudront le prendre à leur service, de lui adresser leurs ordres, et il y sera attentif. Il prie aussi ceux qui ont des enfants à lui confier, de les lui adresser, et il les prendra avec lui. Il donne en ville et chez lui des leçons de français, d'anglais, de latin et de grec, de mathématiques, de botanique et géométrie et des différentes branches qui s'enseignent dans les collèges du pays.

Rue Bourgogne, No. 271. 8 nov—30.

INSTITUTION DE Mme. DESRAYAUX.
(*Ancienne maison de Mme Lavau.*)
PENSIONNAT EXTERNAT.
Rue des Remparts, encognure Bienville.

L'INSTRUCTION générale, en Anglais et en Français, comprend toutes les branches d'études qui doivent concourir à une éducation complète.

L'histoire et la littérature, le calcul et les élémens des sciences exactes sont présentés de manière à développer par degrés le jugement, l'imagination et le goût. Parmi les arts d'agrémens, la musique tient toujours le premier rang; elle est cultivée, comme dans toutes les autres, également des professeurs estimés par la régularité obligée du travail des élèves. Une dame, du talent prouvé, est récemment arrivée de Paris, pour compléter le personnel de l'enseignement musical. Les exercices de musique auront lieu, comme les années précédentes, de novembre en avril, le 1er samedi de chaque mois (six heures P. M.) Vers la fin de mai, examen général, et distribution des prix.

NB. M. A. Desrayaux donne en ville, et maintenant seul, leçons de français aux jeunes dames de la Vie Académique, Rue Bourbon, No. 271. 8 nov—30.

ECOLE DE MUSIQUE ELEMENTAIRE
DIRIGÉE PAR
MADAME BOYER ET M. VARNEY.

PAR la méthode d'enseignement simultanée, les jeunes élèves apprendront à lire et à chanter les principes de la musique, les éléments le chant et le solfège. Ils sont promptement en état d'exécuter des chœurs et des morceaux d'ensemble.

Un cours élémentaire pour les enfans et un cours de solfège pour les adultes, plus avancés auront lieu trois fois par semaine, de 4 heures jusqu'à six heures du soir.

Conditions—$4 par mois.

Les cours ont lieu chez Made. G. Boyer, rue Conti, entre Dauphine et Bourgogne. 2 oct—90

NOUVEAU PENSIONNAT
EXTERNAT DE JEUNES DEMOISELLES,
Dirigé par
MADE. DUHAMEL.

Rue de l'Esplanade, vis-à-vis celle de Remparts.

L'ETABLISSEMENT est prêt à recevoir des élèves. Toutes les études qui complètent l'éducation d'une jeune personne sont suivies dans la maison.

Les arts d'agrémens: la musique, le piano, le dessin, le dessin, ne seront dans entres par de bons professeurs.

Le prix est modéré. 2 oct—90

AVIS. Mr. J. C. POIRIER, membre de l'Université de France et ancien professeur aux collèges de Juilly, Orléans, Lyon, dont il a d'honorables certificats, étant arrivé depuis quelques mois à la Nouvelle-Orleans et se proposant d'y donner des leçons particulières, à l'honneur d'offrir ses services aux familles. S'adresser à l'un ou à l'autre de MM. les éditeurs de l'Abeille.

13nov—1m J. C. POIRIER.

LEÇONS DE LANGUE FRANÇAISE.

LA CAROCHE peut disposer de quelques heures, pour des données leçons, soit dans les familles, soit dans les pensionnats.

Rue des Remparts, 326, entre Hôpital et Quartier.

4 déc.—6

M. LOUIS SIRET, ancien censeur des études au collège JEFFERSON, et revenu de France à la Nouvelle-Orleans, où il se propose de donner des leçons particulières. Il a l'honneur d'offrir ses services aux familles. S'adresser chez MM. Chauvin & Lafour, rue de Chartres, No. 69. L. SIRET

Compagnie de Banque et de G.z de la Nlle. Orléans

Département du Gaz, 1er. novembre 1843.

AVIS est par le présent donné qu'à partir du 1er. Janvier prochain, le prix du gaz sera réduit à six piastres par mille pieds cubes. E. W. WELLS, Secrétaire

Compagnie et Banque du Canal de la N. Orléans,
Le 30 octobre 1843.

CETTE institution ayant repris ses opérations de Banque et ses transactions avec les tiers, les jours de 9 heures A. M. à 2 heures P. M. et de 4 heures à 6 heures P. M.

Par ordre du Bureau.
N. N. WILKINSON,
31 oct Caissier

CHAUX ET FIERRE DE THOMASTON,
CIMENT ROMAIN ET HYDRAULIQUE,
PLATRE DE PARIS,
CRINS A PLATRER,
BRIQUES A FEU AMERICAINES ET ANGLAISES
Constamment en mains et à vendre en lots au gre des achteurs par
GEORGE BEDFORD,
47, Commune.

LE soussigné ayant reçu par les derniers arrivages de la France et du Nord, un superbe assortiment d'articles variés qu'il offre à vendre à très bas prix, engage ses habitues à venir visiter son magasin.

D. B. MACARTY,
233 rue Bourbon.

31 nov—1m

GRAND DEBALLAGE
De Nouveautés d'Hiver.

LE soussigné s'honneur de prévenir les Dames de la Ville Orleans, qu'il vient de recevoir par les navires Diadem, Tuglioni et Mercantaville, les marchandises ci-après détaillées, qu'il vendra au plus bas de cours.

Mousseline laine, nouveau dessins, croisés, écossais et autres, en soeries pour robes, Brocatelles en soie, grande nouveauté, broches, écharpes, lingeries et manchettes, gants en peau et en soie, dentelle en fil et en coton, velours en soie unie, Satinade de toutes couleurs, indiennes françaises nouveaux dessins, bas en soie et en coton.

Articles de Nord, cotons blancs et écrus, indiennes bon tolet, cotonnades, et damas, &c. &c.

P. IBOS,
Encognure des rues St. Pierre et Bourbon.

CHANGE ET DOUBLONS.

CHANGE sur Pittsburg (Va) $300 à courte vue, à vendre par PRICE & FROST. 93 Poydras

CHANGE sur la Havane, à vendre par JOSEPH PRATS. 27, Toulouse

CHANGE sur New-York, à vendre par MULLIN & WOODRUFF, 60 Camp.

CHANGE sur la Havane à courte vue, à vendre par JOSEPH PRATS. 27 Toulouse

CHANGE SUR PARIS—Une traite de fr. 1,000 à trente jours de vue, à vendre par MERLE, BEYLE & co, 45 Vieille Levée

DOUBLONS espagnols, à vendre par JOSEPH PRATS, 27, Toulouse

DOUBLONS espagnols, à vendre par JOSEPH PRATS. 27, Toulouse

OR AMERICAIN en sommes, à la convenance des acheteurs, à vendre par J. ALBERT, 28, rue St. Louis.

AVANCES D'ARGENT.

DES avances libérales seront faites sur des consignes de coton, sucre et autres articles, à ne a mis à New York. REYNAUD & FALLON. 34, Tchoupitoulas.

DES avances libérales ont, tant seront faites sur des consignations de produits de toutes espèces adressées à une ami de Boston et New-York. HARROD, DARLING & Co. 49, Commune

AVANCES—Les soussignés feront des avances libérales sur les comptant sur des consignations de sucre, coton et autres produits, adressées à leurs correspondans de New York. PETERS & MILLARD, 34 Vieille Levée

DES avances comptant seront faites sur des consignations de sucre, coton, &c., adressées à A. M. Buchanan, Louisville (Ky) ou à Agnew et Buchanan, St. Louis. GEO. & ROBT. BUCHANAN & Co. 81, Tchoupitoulas.

DES avances libérales comptant, seront faites sur des consignations de produits adressées à MM. Howes, Godfrey et Robinson de New York, ou à Joseph Crowley de Boston. PRICE & FROST. 90, Poydras.

DES avances seront faites sur des consignations de produits de l'Ouest et du Nord adressées à nos amis de New York, Philadelphie, Boston et Baltimore. PARTWELL, RIDDER & CARMAN, 44 Poydras

AUX HABITANS SUCRIERS.

LE soussigné fera des avances en argent sur les consignations de sucre à un intérêt modéré. J. U. LAVILLEBEUVRE, 110, Commune.

DES avances libérales comptant seront faites sur des consignations de produits adressées à mon ami de New York, Charleston, Savannah et Mobile. FOSDICK & BROTHER, 74 Camp.

A VENDRE, au débarquement des navires Créole et Bostonian, de Barbieux.

100 barriques vin rouge, 104 caisses cerises à l'eau de vie, 10 caisses prunes sèches en carton, 84 caisses vermicelle et macaroni, en boites de 12 livres, de Gaston frères.

Et au débarquement du Tioga de Marseilles, 10 caisses savon veine bleu.

En magasin: 200 caisses vins fins, bouteilles et 1/2 bouteilles, 42 caisses absynthe suisse, 47 caisses vin blanc, bouteilles et 1/2 bouteilles, 20 caisses liqueurs assorties, 5 caisses vin muscat, 10 caisses chinois.

94 nov LOISON & SILVESTRE, 6, rue de Chartres.

BEURRE de Gaston—84 barilets en débarquement du navire Orléans, à vendre par TUFTS & HOBART, 29 Gravier

FARINE fraiche de Berrain—60 caisses en débarquement du navire Orléans, à vendre par TUFTS & HOBART, 29 Gravier

SAVON—400 caisses Winchester. No. 1 et 2, en débarquement du navire Shaw, à vendre par TUFTS & HOBART, 29 Gravier

CAFE—100 sacs de Rio de qualité supérieure en débarquement du navir Hercule, à vendre par M. H. DAVIS, 100 Camp

MARCHANDISES DIVERSES — 2368 barils farine Ohio et St. Louis, 9 barriques bacon saumuré, 90 1/2 barils farine de Berrain, 100 rouleaux corde, 50 balles ouate, 40 barriques bœuf salé, à Pinspection de Boston, à vendre par O. & R. BUCHANAN & Co. 26, Tchoupitoulas.

FLANELLE, de Rogers—Quelques pièces, articles gantrait, à vendre par NORTH & BROTH

LES soussignés reçoivent par le navire Oregon, capitaine Hilder, attendu à chaque instant de Marseille et vendent à vendre, 300 cassettes citrons de qualité supérieure. AGUTIN DALLAS & Co 42, rue Royale.

FROMAGE de Parmesan, reçu directement de Gênes, et à vendre par LOREILHE & Co. 20 Rue Encognure Royale et Donaine

MARASCHINO de Zara, garanti véritable et de qualité supérieure, à vendre par LOREILHE & Co. Rue Encognure Royale et Donaine

MACARONI & VERMICELLE nouveau — 100 cassettes à vendre en débarquement, par LOREILHE & Co 20 nov Encognure Royale et Donaine

AL—1000 tresses de bière de la qualité de Mesm de Carlara, en débarquement du navire Asia, venant de Marseille, à vendre par BOUTIN, GALLY & Co. 17 nov 26, Royale

VIN rouge—Quarante barriques marque Palmer, en réchargement du navire Chile venant de Bordeaux, et à vendre par BOUTIN, GALLY & Co. 26, Royale

LE soussigné ont en magasin et offrent à vendre, 14